



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 22 Juillet 2016

Suppression des trains de nuit : L'état accentue la fracture sociale et territoriale.

Trains de nuit supprimés, trajets réduits, territoires non desservis et un service public ferroviaire mis à mal, sont quelques-unes des conséquences de la mise en œuvre par l'Etat et la SNCF du rapport Duron.

Les lignes appelées à disparaître cet automne sont celles reliant Paris à la Savoie (Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) et à Albi, ainsi que celles reliant Strasbourg et Luxembourg à Nice et Port-Bou (Espagne). Deux autres lignes, reliant la capitale à Irun (Espagne) et à Nice, bénéficieront d'un sursis, respectivement jusqu'en juillet et octobre 2017, tandis que les liaisons Paris-Briançon et Paris-Latour-de-Carol seront maintenues "en raison de l'absence d'une offre alternative suffisante".

Ces annonces ne peuvent qu'accroître la fracture territoriale déjà grandissante et affaiblir le système ferroviaire déjà fragilisé par des décennies de mauvaises décisions.

Alors que les TET (Trains Equilibre du Territoire) acheminent près de 100 000 voyageurs/jour sur 40 destinations en complémentarité du TGV et des TER, l'Etat et la SNCF veulent se désengager de ce service qui garantit la continuité territoriale.

Dans cette logique uniquement financière, faute de rentabilité et de subventions, ces lignes n'intéressent pas les entreprises ferroviaires privées pourtant prompte à réclamer l'ouverture anticipée à la concurrence du trafic voyageur.

En conséquence, faute d'une réelle politique de service public, la quasi-totalité des dessertes Intercités et autres trains de nuit serait concernée à terme par la suppression ou la réduction de l'offre. Les trains de nuit, à eux seuls, représentent 1,2 million de voyageurs et 75 millions de recettes avec un taux d'occupation de 38 à 54 %, prouvant leur utilité et répondant à des besoins concrets.

La Fédération SUD-Rail condamne le désengagement et la remise en cause de ce réseau par l'Etat et la SNCF dans une vision exclusivement comptable et sa livraison « clés en main » à l'autocar, encouragée par la loi Macron.

La Fédération SUD-Rail recommande la (re)construction d'un véritable service public ferroviaire au service des usagers et des territoires, et appelle les acteurs concernés à prendre conscience des enjeux et à stopper cet encouragement vers une inégalité sociale et territoriale.